10 FEV. 1976

Notice pour Monsieur l'Ambassadeur Weitnauer

Le Service des Intérêts étrangers

Généralités

A la fin de la guerre, on pensait pouvoir terminer progressivement l'activité du Département en matière d'intérêts étrangers. A partir du ler juillet 1948, l'Office spécial (qui avait succédé l'énorme Division du temps de guerre) a été supprimé et ses fonctions dévolues à la Division Politique, où a été créé un Service des Intérêts étrangers. Son activité a été en diminuant jusqu'en 1956, moment où le conflit du Proche-Orient nous a valu de nouveaux mandats.

Depuis lors, il a subi à plusieurs reprises des "moments chauds" (1961 = USA à Cuba; 1971 = Pakistan et Inde).

Mandats actuels

Une liste des 17 mandats exercés actuellement est jointe à cette notice (il y en avait 23 une année plus tôt). Il vaut la peine de relever qu'un pays communiste, la Pologne, nous a confié ses intérêts au Chili et que l'éventail de nos mandants est assez bien balancé du point de vue de leurs orientations politiques.

Comme ses prédécesseurs, le Chef du Département attache de l'importance à cette activité de notre pays qui fait partie intégrante des bons offices que nous mettons à disposition de la communauté internationale.

Activité

Le Service des Intérêts étrangers a actuellement ses bureaux au 4ème étage de la Bundesgasse 18. Il relève directement du Chef de la Direction politique et possède sa propre chancellerie, dont le système de classement est distinct. La comptabilité est assurée par un agent spécial au sein de la comptabilité générale.



Les affaires sont traitées avec les missions à Berne des pays mandants et les nôtres dans les pays accréditaires. C'est en règle générale au moment du début du mandat que se posent des problèmes, souvent très urgents; ensuite les choses s'ordonnent en une certaine routine.

Finances

Nous avançons les frais afférents à l'exercice des mandats et nous présentons des décomptes trimestriels à nos mandants qui mettent malheureusement dans certains cas peu d'empressement à nous rembourser. Le découvert actuel est de l'ordre de 4 millions de francs, mais il a été réduit de près de la moitié en comparaison de l'année précédente.

Il faut remarquer que les salaires des agents travaillant à Berne ou à l'étranger pour les intérêts étrangers sont inclus dans les frais décomptés et qu'ils ne grèvent donc pas les finances de la Confédération.

Personnel

A Berne, 6 agents font partie du Service des Intérêts étrangers (plus 1 poste de secrétaire vacant); à l'étranger 18 entièrement et 4 partiellement. Il faut y ajouter de très nombreux employés locaux.

Si les tâches devaient continuer à diminuer de volume, une réduction du personnel s'imposerait. Le soussigné se réserve de formuler des propositions dans ce sens lorsque le moment sera venu.

Berne, le 7 janvier 1976

(G. de Dardel)

1 annexe